

LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS



La circulomanie. — Meusnier. — Giffard. — Dupuy de Lôme. — Tissandier. — Renard et Krebs. — La question du moteur. — Les expériences de Santos Dumont. — L'aérotomobilisme.

La circulomanie est une maladie qui semble devoir envahir de plus en plus l'espèce humaine, de nos jours. Les moyens de circulation sur la terre ferme, qui sont actuellement mis à contribution, sont innombrables. Toutes les forces physiques y ont passé successivement, la vapeur, l'air comprimé, l'électricité.

Pour la circulation sur les vastes étendues d'eau l'homme est en retard, il n'a encore utilisé, outre la force du vent que l'énergie de la vapeur. Mais déjà las de circuler à la surface, il s'essaye avec les bateaux sous-marins à naviguer entre deux eaux et, pour ces petits voyages de courte haleine, il utilise encore l'énergie électrique.

Mais voyager à la surface du globe solide ou liquide et même dans les profondeurs glauques des océans ne suffit pas à son activité circulatoire, il veut encore exploiter le domaine de l'air et s'y promener en tous sens, à sa fantaisie.

C'est là où l'homme est le plus en retard bien que de sensibles progrès aient été réalisés, surtout depuis le milieu du siècle dernier, dans l'aéronautique.

Bien avant même, dès l'année 1784, le général Meusnier avait imaginé la forme allongée qui sera la caractéristique de tous les ballons dirigeables ou affectés de cette prétention.

En effet, tant qu'il ne s'agissait que de s'élever dans l'atmosphère et de se laisser emporter au gré du vent régnant à l'altitude choisie, la forme sphérique était suffisante et même plutôt recommandable, car c'est celle qui est le moins déformable et offre, par suite, la plus grande stabilité.

Mais un ballon dirigeable doit pouvoir marcher contre vents et marées aériennes et il éprouvera d'autant plus de résistance de la part du fluide qu'il doit refouler, que sa section normale à la direction suivie sera plus considérable, d'où la forme en fuseau adoptée.

Un autre avantage de la forme allongée, c'est d'augmenter l'action du gouvernail qui, se trouvant placé à l'extrémité arrière du système, est ainsi plus éloigné du centre de gravité.

Meusnier avait imaginé également le ballonnet compensateur, qui consiste en une poche intérieure que l'on peut gonfler plus ou moins d'air, de manière à maintenir toujours pleine la capacité du ballon. En effet, le gaz léger, inclus dans l'aéronef, tend constamment à varier de volume, sous l'action de la chaleur solaire, du refroidissement de l'atmosphère et de la pression variable avec les diverses altitudes. De là des poches et des plissements anormaux, qui se produiraient dans l'enveloppe, au grand préjudice de la marche, si l'on n'y remédiait par l'emploi du ballonnet compensateur.

Imbu de ces mêmes principes, Henry Giffard construisit un ballon, dont la longueur atteignait sept diamètres. Il reconnut

la nécessité de munir son aéronef d'un moteur puissant et comme l'industrie ne disposait alors que de la vapeur comme force motrice, il n'hésita pas à établir une machine à feu sous le réservoir d'hydrogène que constitue un ballon, véritable machine infernale qu'une étincelle pouvait faire éclater à chaque instant.

C'était là un engin explosif, qui pourrait être recommandé aux Syndicats paragrêleurs, mais que le service du contrôle d'une Compagnie de transport aérien aurait le devoir de proscrire radicalement.

Giffard ne s'était pas préoccupé de la question très importante de l'invariabilité de la forme et de la stabilité d'un aéronef allongé. Or c'est là l'un des points essentiels du problème. On conçoit en effet que la bonne marche de l'aéronef fusiforme et aussi la sécurité sont intimement liés au maintien de l'axe du fuseau dans la direction horizontale.

Or tout conspire pour lui faire abandonner cette position et l'amener à être vertical. En premier lieu et malgré le dispositif compensateur, le ballon n'est jamais complètement rempli et le gaz léger s'élève vers l'extrémité supérieure de l'axe, dès que celui-ci s'incline légèrement sur l'horizon. La poussée de l'air agissant sur cette région tend à accentuer davantage l'inclinaison, jusqu'à ce que le ballon soit complètement dressé dans la position verticale.

La résistance de l'air pendant le mouvement développe encore un couple de renversement qui vient ajouter son action à celle de la poussée pour renverser l'équilibre du ballon et provoquer le redressement de l'axe jusqu'à le rendre normal à l'horizon.

Ces difficultés n'avaient pas échappé à l'illustre ingénieur Dupuy de Lôme qui s'attacha, dans la construction du ballon destiné à franchir la ligne d'investissement, pendant le siège de Paris, à réaliser la fixité complète des formes de l'aéronef et la plus grande stabilité.

Un ballon dirigeable et par suite allongé ressemble à un navire aérien et il doit être pourvu d'une quille située au-dessous du centre de gravité et qui soit rendue, le plus possible, solidaire de l'enveloppe. Cette quille utilisée comme nacelle doit être rigide et il suffira de la relier par des haubans multiples et croisés à de nombreux points de l'enveloppe pour que celle-ci participe, en quelque sorte, de la rigidité de cette quille et reste ainsi indéformable.

Dupuy de Lôme donna, en outre, au ballonnet sa forme définitive, en le constituant simplement par un diaphragme d'étoffe isolant une chambre d'air à la partie inférieure de l'enveloppe générale du ballon.

Après Dupuy, qui s'était surtout préoccupé des meilleures proportions et dispositions à réaliser dans la construction d'un navire aérien, les frères Tissandier utilisèrent pour la propulsion de l'aéronef le moteur électrique. A cet effet, ils imaginèrent, comme source d'énergie, une pile à l'acide chromique d'une puissance élevée relativement à son poids, et qui permit d'obtenir une vitesse de propulsion de 3 à 4 mètres par seconde avec une machine de 3 chevaux.

Ces résultats étaient déjà très remarquables, mais on n'était pas encore parvenu à faire parcourir à un ballon dirigeable un circuit fermé, c'est-à-dire à revenir, après un parcours plus ou moins prolongé, exactement au point de départ. C'est, en effet, là le critérium de la dirigeabilité des ballons. Car, ici comme ailleurs,

ce n'est pas tout d'aller, il faut encore pouvoir effectuer le retour.

Les capitaines français Renard et Krebs ont résolu les premiers, et pour la première fois, le problème, dans leur célèbre ascension du 9 août 1884. Partis du parc de Meudon, avec leur ballon *la France*, ils atteignaient le Point-du-Jour et revenaient au point de départ après un parcours de 7.600 mètres.

Le ballon, de 50^m40 de longueur et de 8^m40 de diamètre au maître couple cubait 1.850 mètres. Sur sept voyages entrepris l'aéronef revint cinq fois au point de départ. La vitesse réalisée en cours de route s'éleva à 6^m50.

Les capitaines Renard et Krebs avaient réuni dans la construction de leur aéronef tous les perfectionnements réalisés jusqu'à ce jour. Le ballon était pourvu d'un ballonnet et d'une suspension funiculaire rigide; il était, en outre, divisé en plusieurs compartiments communiquant néanmoins entre eux, afin de paralyser les déplacements de la masse gazeuse donnant lieu à des vagues intérieures par suite des refoulements du fluide aérien pendant la marche; il était muni d'un gouvernail horizontal destiné à atténuer les effets de tangage et présentait également d'autres perfectionnements de détails importants.

La forme du fuseau était particulièrement bien étudiée et se rapprochait encore plus exactement de celle d'un cigare, en ce sens qu'elle était dissymétrique, le maître-couple étant plus rapproché du bec avant, ce qui avait pour effet de réduire le couple de renversement dû à la résistance de l'air. Aussi le mouvement de tangage était-il presque insignifiant pendant la marche; l'appareil dont l'enveloppe restait indéformable présentait donc une stabilité des plus remarquables.

Outre l'étude si parfaite de leur navire aérien, les capitaines Krebs et Renard avaient réalisé le générateur électrique le plus léger et de la puissance spécifique la plus élevée que l'on ait pu obtenir jusqu'à ce jour par l'invention de leur pile chlorochromique. Cette pile qui ne pesait que 400 kilogrammes, en effet, développait une puissance de 9 chevaux pendant 1 heure et 45 minutes. Pour obtenir le même travail avec des accumulateurs électriques, il faudrait une batterie de 800 kilogrammes, soit d'un poids double environ.

Le moteur de 9 chevaux, qui actionnait l'hélice du propulseur, pesait 200 kilogrammes, de sorte que la force motrice ne comportait en totalité qu'un poids de 600 kilogrammes.

* *

Depuis ces expériences si remarquables aucune tentative importante n'avait été renouvelée dans cette voie. Les principes de construction des aéronefs étaient, en effet, nettement établis par les études des capitaines Renard et Krebs et il semble qu'en l'état actuel il n'y ait plus qu'à poursuivre la recherche d'un moteur encore plus léger et d'une puissance spécifique supérieure à celui de ces illustres aéronautes.

La nécessité d'un puissant moteur, d'ailleurs toujours inséparable d'un poids très réduit, résulte des considérations suivantes :

D'abord, il est rare que l'atmosphère, si mobile de sa nature, soit au calme plat; la vitesse du vent dépasse fréquemment 6^m50; d'autre part, on peut admettre en moyenne que sept fois sur dix la vitesse est inférieure à 10 mètres.

On voit donc que, dans l'hypothèse où l'on n'affronterait au maximum que les vents animés de cette dernière vitesse, un aéronef ayant le vent debout resterait immobile dans l'espace, alors qu'il serait animé d'une vitesse de propulsion relative de 10 mètres. Pour avancer d'une manière sensible, dans ces conditions, avec un excédent de vitesse absolue de 3 mètres, par exemple, il devrait recevoir une impulsion totale de 13 mètres de son propulseur, c'est à dire une vitesse double de celle réalisée par *la France*.

Or l'expérience a démontré que la résistance opposée par le

fluide aérien à la progression d'un ballon croissait proportionnellement au carré de la vitesse, de telle sorte que le travail moteur correspondant est proportionnel au cube de cette même vitesse,

On voit donc que, pour assurer la marche d'un aéronef tel que celui des capitaines Renard et Krebs, dans les conditions pratiques spécifiées ci-dessus, la vitesse étant double, il faudrait disposer d'un moteur non pas deux fois mais huit fois plus puissant, c'est-à-dire d'un moteur de 8×9 ou 72 chevaux. Mais un pareil moteur alimenté par une pile Renard pèserait 4000 kilogrammes environ, poids quatre fois supérieur à la force ascensionnelle du ballon!

Le problème ainsi posé serait donc résolu si l'on avait à sa disposition un auto-moteur d'une puissance spécifique quatre à cinq fois plus grande que la pile Renard prise comme type de comparaison.

* *

M. Santos Dumont, dont les brillantes expériences sont encore présentes à la mémoire de tous, a cru trouver ce desideratum dans les moteurs à pétrole qui, grâce aux immenses progrès de l'automobilisme ont atteint un degré de perfectionnement qu'il semble presque impossible de dépasser aujourd'hui. C'est cette application du moteur à pétrole à la propulsion des ballons dirigeables, jointe à une audace qui a provoqué l'admiration universelle, qui résume le mérite des expériences de M. Santos-Dumont.

Mais on peut dire que l'intérêt de ces expériences réside plus dans le mérite personnel de l'aéronaute et son intrépidité dédaigneuse de tout danger que dans la construction même et les dispositifs de son aéronef.

Nous ne voyons en effet rien de nouveau, à part l'emploi du moteur à pétrole, ni aucun perfectionnement apporté aux dispositions réalisées antérieurement par les capitaines Krebs et Renard.

Tout au contraire, l'indéformabilité et la stabilité si bien assurées par ces derniers dans le ballon *la France*, semblent avoir été l'un des moindres défauts du Santos-Dumont.

Dès la première expérience, le fuseau se courbait suivant un arc très accentué et, au moment où il touchait terre, le ballon se cassait par le milieu, redressant ses deux pointes en l'air, comme le corps d'une gigantesque chenille écrasée par un automobile.

Ces défauts furent atténués, quoique d'une manière insuffisante, dans les modèles construits ensuite. Le 8 août 1901, les déformations produites par la résistance de l'air, engagèrent la partie arrière de l'enveloppe dans l'hélice et le ballon allant à la dérive vers la tour Eiffel, M. Santos-Dumont n'hésita pas à arracher un des panneaux de déchirure, ce qui précipita sa chute sur les maisons du Trocadéro et il reconnut lui-même que, dans ces circonstances, il ne devait la vie qu'à un miracle.

Tout cela n'empêcha pas l'intrépide aéronaute d'accomplir l'ascension victorieuse du 19 octobre en doublant la tour Eiffel avec son ballon n° 6.

C'est du reste le même appareil qui, lors de nouvelles expériences, exécutées le 14 février 1902, coula à pic dans la rade de Monaco. Cette catastrophe fut le résultat des mêmes défauts; insuffisance de stabilité dans la forme et l'équilibre du ballon.

Aussi, tout en rendant à M. Santos-Dumont le tribut d'hommages et d'admiration qui est dû à sa témérité chevaleresque, on doit reconnaître que son aéronef ne réalisait aucun progrès sensible sur celui des capitaines Renard et Krebs.

On peut même observer que, si le ballon *La France* avait été pourvu d'un moteur de 20 chevaux, comme le Santos, il aurait marché avec une vitesse de 10 à 12 mètres au lieu de 8 mètres, vitesse relevée sur le Santos.

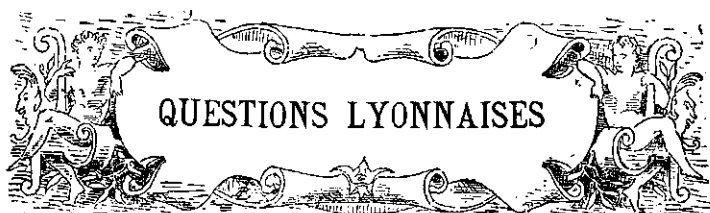
Il y a lieu de remarquer d'autre part que le moteur à pétrole du système Buchet, à quatre cylindres, utilisé par M. Santos-Dumont

réalise un progrès considérable sur la pile électrique de Renard. Celle-ci, en effet, donnait seulement 1 cheval pour 44 kilogrammes ; le moteur à pétrole du Santos pesait 98 kilogrammes et donnait normalement 16 chevaux, soit 6 kilogrammes par cheval.

Grâce à ces moteurs de puissance spécifique remarquable, on peut dire que l'aéronautique dispose aujourd'hui de tous les éléments voulus pour arriver définitivement à la conquête de l'air.

Il faudra néanmoins encore quelque temps avant que l'on organise des transatlantiques aériens et que ce mode de transport entre définitivement dans les mœurs du grand public. Longtemps encore celui-la préférera le plancher des vaches à celui des oiseaux.

DARYMON.



LES BATEAUX-MOUCHES

Nos concitoyens ont appris avec plaisir que la Compagnie des Bateaux-Mouches qui avait précédemment décidé de cesser son exploitation, décision qui avait déjà reçu son effet, reprenait son service régulier.

Cet agréable moyen de transport, si injustement délaissé depuis l'établissement des différentes lignes de tramways qui desservent le quartier de Vaise, continuera donc à charmer, comme par le passé, les amateurs de promenades pittoresques qui ne préfèrent pas s'empiler dans les voitures cahotantes de nos Compagnies de transport pour un méchant gain de quelques minutes.

Pendant la belle saison, les Lyonnais pourront aussi reprendre les traditionnelles excursions à l'Île-Barbe et Collonges sans avoir trop à se préoccuper des difficultés du retour par les trains, toujours bondés les dimanches et fêtes, et il ne dépendra que de l'administration des Bateaux-Mouches de rendre l'exploitation fructueuse pendant ces jours d'affluence.

Pour soutenir la concurrence acharnée des rouleurs sur rails, la course en bateau devrait être d'un prix moins élevé, d'autant plus qu'à tarif égal les premiers donnent à leurs clients la correspondance gratuite, avantage qui n'est pas à dédaigner pour la plupart des bourses.

Les Mouches devraient donc se contenter généralement d'un prix de 5 centimes par personne en semaine, sinon pour le parcours entier, mais tout au moins pour une section comprenant une certaine longueur de trajet.

Ainsi, par exemple, on devrait au moins pouvoir aller, moyennant la modique somme de un sou, de Perrache aux Terreaux, d'Ainay et de Bellecour à Serin et du quai Saint-Antoine à Vaise ou *vice versa*. Quant aux jours fériés, le prix pourrait être porté sans inconvénients à 15 centimes, à partir de 10 heures du matin pour toute une section et à 20 ou 25 centimes pour deux. A ce taux, beaucoup de voyageurs préféreraient encore les Mouches, certains d'y trouver de la place, aux trams où l'on ne peut entrer qu'en perdant un temps infini ou en jouant des coudes.

D'autre part, il faudrait aussi améliorer les horaires et accroître la vitesse des bateaux et même essayer à d'établir à de certaines heures un service direct entre les points extrêmes et desservant simplement dans l'intervalle les principales stations, telles que Bellecour, Saint-Antoine et les Terreaux.

L'amélioration des horaires peut se comprendre de différentes façons, mais, ce qu'il importe surtout, c'est d'accroître la capacité

de transport dans un temps donné aux heures où il y a le plus d'affluence, surtout le dimanche.

Or, un moyen bien simple consisterait à choisir comme point de départ du service complémentaire organisé les jours fériés, l'une des stations intermédiaires du parcours, au lieu de faire partir ces bateaux en suppléments du port de Perrache.

En effet, il est non seulement illogique et coûteux de faire parcourir presque à vide les mouches entre deux points où il y a fort peu de voyageurs à prendre, mais aussi une telle manière de faire a le grave inconvénient de mal utiliser ces bateaux au détriment de l'ensemble du public lyonnais, puisque leur emploi exclusif entre les seules stations d'affluence aurait le grand avantage d'augmenter judicieusement la capacité de transport en donnant plus de facilités à la clientèle, laquelle ne serait plus autant exposée aux bousculades ou à rester en panne sur les pontons d'embarquement.

Donc, à notre avis, le service complémentaire, des dimanches et fêtes, qui serait à prolonger pendant la belle saison jusqu'à l'Île-Barbe et Collonges, devrait avoir pour point de départ le quai Saint-Antoine ou, au besoin, le pont Tilsitt.

Enfin, on améliorerait encore l'exploitation en rendant plus direct ce service spécial. Il paraît tout naturel, d'ailleurs, de ne pas faire arrêter à toutes les stations les mouches supplémentaires dont la seule utilité est de transporter des promeneurs ayant tous comme but les mêmes points d'arrivée, c'est-à-dire, les escales à partir de Vaise dans la direction de Collonges. Dans tous les cas, certains bateaux pourraient faire, de temps à autre, le voyage complet.

Si l'on pouvait se rendre directement du pont Tilsitt à l'Île-Barbe avec un seul arrêt aux Terreaux et à Vaise (la continuation sur Collonges ayant lieu forcément par transbordement), si le retour se faisait d'une manière aussi rapide, les heures du service étant choisies de façon à augmenter les départs aux périodes de la journée où il y a le plus d'affluence dans chaque sens et si, en outre, la Compagnie de navigation entrait résolument dans la voie d'une prolongation de service assez tard dans la soirée, les dimanches et fêtes, pour donner toute commodité aux promeneurs, il y a gros à parier que les admirateurs des rives de la Saône iraient plus fréquemment dans ces endroits si aimés de nos concitoyens et que la clientèle des bateaux-mouches deviendrait de plus en plus nombreuse.

Nous ne prétendons pas donner ainsi le moyen de ramener à cette sympathique Compagnie la prospérité d'autrefois, la concurrence des tramways électriques devant être, dans tous les cas, assez redoutable pour ne pas espérer revoir les recettes d'antan mais, en exprimant ces desiderata, nous avons la conviction que si on fait quelque chose dans le sens que nous avons indiqué les bateaux-mouches en tireront grand profit pour le plus grand bien, également, de la population lyonnaise, les intérêts en présence étant conciliables.

SINÉD.

SOCIÉTÉ LYONNAISE DES BEAUX-ARTS

LE SALON

La médaille a été décernée à M. Gabriel VILLARD, qui avait pour concurrent direct le peintre si apprécié ARLIN.

L'excellent paysagiste TERRAIRE venait ensuite avec un nombre de voix très important.

Voici quelles autres médailles ont été décernées :

Peinture. — Diplôme d'honneur : M. A. FABRÈS.

Première médaille : M. RIDET, M^{lle} CHARDEROT, M. JOURDAN.

Deuxième médaille : MM. ROUVIERE, MORION (à l'unanimité), J. PERRACHON, JOURDAN.

Troisième médaille : M^{lle} BOUFFIER (à l'unanimité), MM. MILLION, AUDRAS, M^{lles} DUMAREST, DUFÊTRE. M^{me} MOULIN-DUMAS, M^{lles} MILLIOUD, BONNET.

Mention honorable : M^{lle} RAYUT, MM. FAUCON, DURAND, M^{me} L. PATTE, M. CHATIGNY, M^{lle} BARRIOT, M. ANDRÉ, M^{lle} EULER, M. CARETTE, M^{lle} THIOLLIER, M. KLING.

Rappel de deuxième médaille : M^{lles} BOUVIER (à l'unanimité), COSTADAU, M^{me} BARBAUD-KOCH.

Rappel de troisième médaille : MM. BENOIT, BRUNETTON, M^{lle} Th. GUÉRIN.

Sculpture. — Rappel de diplôme d'honneur : M. WEITMEN.

Diplôme d'honneur : M. PLOQUIN.

Première médaille : M. J.-B. LARRIVÉ.

Deuxième médaille : M. BAYET-BIOT.

Rappel de troisième médaille : MM. F. DUMAS, DESPREZ, J.-M. VÉROT.

Mention : MM. LEVASSEUR, BOUDON, Emile-F. CALDERARI.

Gravures en médailles. — Diplôme d'honneur avec félicitations du Jury : M. G. DUPRÉ.

Deuxième médaille : M. CASTEX.

Rappel de troisième médaille ; MM. BEAUVISAGE et GAIRAL.

Troisième médaille : M. Henri BOUVET.

Mention : M. Henri PONCET.

D'autre part, la Commission spéciale chargée de juger le concours Ponthus-Cinier a prononcé son jugement. Seize concurrents s'étaient fait inscrire ; onze ont envoyé leurs toiles dans le délai indiqué. Le prix, consistant en une somme de 1000 francs, a été accordé au concours, lettre D, auteur M. PACQUIER-SARRAZIN, et une mention au concours, lettre B, auteur M. PARIILLON. Les toiles sont exposées au Salon de Bellecour.

De l'inconvénient des murs humides ou insuffisamment séchés

Il arrive chaque jour que des murs récemment dressés ne permettent pas de les recouvrir soit de papiers, soit de tentures, sous risque de voir bientôt ceux-ci plus ou moins détériorés.

Les surfaces de murs faiblement dressées ont, en effet, l'inconvénient, pour leur séchage, de nécessiter un temps très long, permettant à l'acide carbonique atmosphérique d'accomplir sa transformation de l'hydrate de chaux en carbonate de chaux par élimination de l'eau. La lenteur de ce procédé de séchage a pour conséquence que l'on ne peut parfois recouvrir les murs qu'après un laps de temps assez long.

Or, de nombreux essais ont été déjà tentés pour garantir les nouvelles constructions d'un enduit protecteur, mais, jusqu'à présent, la plupart des moyens proposés n'ont pas donné complète satisfaction.

J'ai moi-même fait de multiples recherches et suis arrivé à l'élimination de l'humidité non seulement sur des surfaces de mur fraîchement faites ou dressées, mais encore sur des surfaces humides, et cela en induisant celles-ci d'une couche imperméable à l'eau, imperceptible à l'œil, rendant de suite, après application, les parois appropriées à un revêtement ultérieur avec des tentures, peintures ou autres.

Le procédé pour la préparation de cette couche est le suivant :

On dissout 5 kilogrammes d'oléine pure dans 5 kilogrammes de benzine et enduit de cette préparation les surfaces humides un peu séchées. Cette solution d'acide oléique, par suite de sa grande fluidité et par suite de la capillarité du mortier, pénètre profondément dans ce dernier et effectue, avec la chaux hydratée de

celui-ci, la formation de chaux sébacée qui forme une couche impénétrable à l'eau.

La proportion de mélange de la solution d'acide oléique peut naturellement être modifiée suivant les circonstances ; de même, au lieu de benzine, il peut être employé d'autres dissolvants, tels que l'éther, le benzol, etc. Une modification de ce procédé consiste en ce que, au lieu d'oléine, il peut être employé d'autres acides sébaciques ou résiniques. Les acides résiniques forment, avec l'hydrate de chaux, du résinate de chaux qui possède les mêmes propriétés d'imperméabilité à l'eau que la chaux sébacée.

Les murs humides ou fraîchement façonnés ou dressés, munis de cet enduit, peuvent, après l'évaporation presque instantanée de l'agent de solution, être munis aussitôt de tentures, d'une autre couche, ou leur équivalent.

De même, comme pour les murs ou parois humides de souterrains, tunnels, etc., ce procédé peut s'employer également avec le même succès pour enduire le ciment, la terrasse ou la mosaïque.

(La Machine.)

D^r HEINRICH SPATZ.

Le salaire des ouvriers du bâtiment.

M. Clovis Hugues et plusieurs de ses collègues socialistes, dans le but de la légier pour solution à la prochaine législature, viennent de déposer une proposition de loi, tendant à la fixation du salaire des ouvriers du bâtiment.

Voici un passage de l'exposé des motifs :

« Sous la pression du besoin, ces malheureux (les ouvriers du bâtiment) sont ainsi contraints de se livrer à leurs employeurs, qui, avec la dîme honteuse qu'ils prélèvent de cette façon sur la sueur de leurs ouvriers, élèvent des fortunes colossales. »

Il paraît que cette vieille légende des « fortunes colossales » des entrepreneurs a encore quelque crédit dans certains milieux. Mais voici le texte de la proposition de loi :

ARTICLE PREMIER. — Les salaires des ouvriers du bâtiment, dans chaque profession et pour chaque catégorie, ne pourront être inférieurs au taux fixé par les séries de prix de chaque ville. Dans les communes où il n'aurait pas été élaboré de série de prix, ce salaire sera égal aux taux couramment appliqués.

ART. 2. — Le précédent article annule la valeur légale de la signature ouvrière imposée par l'employeur.



AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Mise en état de viabilité des rues Bouchardy et de la Vitriolerie. — Nous avons exposé, dans notre numéro du 16 mars, l'économie du projet dressé par la voirie et les conditions d'exécution. Le Conseil municipal a, dans sa séance du 18, adopté les conclusions de sa 2^e Commission, conformes au rapport du maire.

La construction de trois pavillons, destinés à servir de bureaux pour la perception des taxes sur l'alcool, a été votée par le Conseil municipal dans sa séance du 18 mars dernier, aux conditions exposées dans notre numéro du 1^{er} du même mois.

Distinction honorifique. — Au moment où notre dernier numéro venait de paraître nous parvenait la nouvelle de la nomination de M. Victor Fournier, fondateur et directeur de l'agence Fournier, comme chevalier de la Légion d'honneur.

Nous nous faisons un plaisir de joindre nos bien vives félicita-

tions à celles de tous nos confrères de la presse lyonnaise et régionale.

Réfection de l'Hôtel de Ville de Saint-Etienne. — La ville de Saint-Etienne se propose de contracter un emprunt de 9 millions pour l'exécution de travaux communaux, parmi lesquels la réfection de l'Hôtel de Ville figure pour une dépense de 1.000.000 de francs et l'agrandissement de l'abattoir pour 1.500.000 francs.

Construction d'un abattoir à Chambon-Feugerolles. — La Chambre a adopté le projet de loi autorisant la commune de Chambon-Feugerolles à contracter un emprunt de 185.000 francs, pour la construction d'un abattoir.

Travaux à Annonay. — La ville d'Annonay sollicite l'autorisation d'emprunter une somme de 2.208.086 francs. Le projet de loi déposé à ce sujet par le Gouvernement énumère comme suit les dépenses auxquelles il s'agit de pourvoir :

Conversion d'emprunts antérieurs	fr. 1.454 751
Construction d'une halle couverte	171.500
Construction d'une nouvelle église paroissiale	373.441
Pavage du quai de Merle, du boulevard et de l'avenue Marc-Séguin	86.000
Etablissement d'une canalisation d'eau au quartier de la Croix-de-Fer	17.500
Construction d'un réservoir à la Croix-de-Fer	17.500
Achèvement de l'hôtel de Ville	24.000
Construction d'un pavillon pour poids public	4.000
Construction d'une passerelle sur la Deûme	12.000
Frais imprévus	57.394
Ensemble	<u>2.208.086</u>

Le Double-Mètre (Société des contremaîtres et employés de maçonnerie et similaires). — L'Assemblée générale de cette Société libre a eu lieu, le 20 mars, dans son local du café du Rhône, rue Childébert, 56, sous la présidence de M. Mazet, son dévoué et sympathique président.

Du compte rendu moral et de l'exposé financier présentés par le président et le trésorier, il résulte que cette jeune Société, qui compte à peine trois années d'existence, comprend déjà 50 sociétaires actifs et 105 membres bienfaiteurs et honoraires, et qu'elle possède l'avoir assez rondélet de 5249 fr. 13 dont 1020 fr. 38 appliqués à la caisse de retraites et 1219 fr. 75 aux fonds libres.

Dans cette même assemblée, et sur la proposition du bureau de nommer un président d'honneur, M. Martial Paufigue, constructeur, membre de la Chambre de commerce et du Conseil d'administration de la Chambre syndicale des entrepreneurs de bâtiments, a été élu, à l'unanimité, par acclamation et aux applaudissements de tous. Nous félicitons sans réserve la Société d'avoir placé à ce poste d'honneur l'homme éminent et distingué, le philanthrope émérite et le mutualiste convaincu qu'est M. Paufigue. Nul doute que la Société ne retire gloire et profit de son heureux choix.

Le Conseil d'administration, dont une partie est soumise à la réélection, est composé ainsi qu'il suit pour 1902 :

Président d'honneur, M. Martial PAUFIGUE; **président actif**, M. MAZET; **vice-présidents**, MM. DEPLAGNE et GAUDY; **trésorier**, M. VOLPELIER; **trésorier adjoint**, M. PAUL; **secrétaire**, M. CACHARD; **secrétaire des séances**, M. BROSSARD; **assesseurs**, MM. CHAVANAT et LÉFAURE; **membres de la Commission de contrôle**, MM. DUMAILLET, ROTY, BOURDEILLE, AILLAUD et GRANDRIEUX.

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 26 février au 31 mars.

LYON

- Boulevard des Hirondelles.* — Maison. — Propriétaire, M. Soly.
Boulevard de la Croix-Rousse, 11. — Maison. — Propriétaire, M. Louis. — Architecte, M. X. Thoubillon, 119, rue Pierre-Corneille.
Rue de la Bourse, 14. — Maison. — Propriétaire, Caisse d'Épargne de Lyon.
Avenue Félix-Faure, 150. — Bâtiment sur cour. — Propriétaire, M. Ruffier.
Avenue des Ponts, 44. — Modification d'immeuble. — Propriétaire, M. Lionnet. — Architectes, MM. Meysson et Deville.
Rue de la Pyramide, 93-77. — Agrandissement de maison. — Propriétaire, Société des Cirages français. — Entrepreneurs, M. Dérobert et Cie.
Route de Grenoble, 262. — Maison. — Propriétaire, M. Martinaud.
Cours Charlemagne, 38. — Construction. — Propriétaire, M. Isérable.
Rue de l'Est, à Montchat. — Maison. — Propriétaire, M. Carle.
Rue du Milieu, 3. — Exhaussement d'une maison. — Propriétaire, M. Tissot.

SAINT-ÉTIENNE

- Rue d'Annonay, 19.* — Maison à bâtir. — Propriétaire, M. Bancel, rue du Chambon, 3.
Rue de la Talautière. — Maison à bâtir. — Propriétaire, M. Gimbert, au Soleil.
Rue de la Chance. — Maison à const. — Propriétaire, M. Bernard, route de Saint-Chamond, 17.
Route de Saint-Chamond. — Maison à const. — Propriétaire, M^{me} v^o Odier, même lieu.
Rue Bélair, 1. — Maison à bâtir. — Propriétaire, M. Bonnet, même lieu.
Rue Penel, à Côte-Chaude. — Maison. — Propriétaire, M. Angénieux, même lieu.
Rue de Tardy, 72. — Maison. — Propriétaire, M. Dignonnet, rue Malescourt, 20.
Rue d'Annonay, 112. — Maison à bâtir. — Propriétaire, M. Langénieux, même lieu.
Rue de l'École, 17. — Maison à bâtir. — Propriétaire, M. Murigneux, rue des Deux-Amis, 8.
Rue Mi-Carême, 12. — Maison — Propriétaire, M. Paillon, rue de la Bourse, 5.
Chemin de la Tour. — Maison à bâtir. — Propriétaire, M. Siauve, à Saint-Priest.
Rue de l'Île, 32. — Maison à bâtir. — Propriétaire, M. Meiller, rue Robert, 8.
Rue Bouillet prolongée. — Maison à bâtir. — Propr., M. Peyrache, boulevard Valbenoîte, 7.

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

Rhône. — 22 mars. — *Préfecture.* — Travaux sur routes nationales et entretien de 1902 à 1903. Chaussées empierreées. 1^{er} lot. Soumissionnaire : M. Biguet, 1 p. 100. — Adjud., M. Lacroix, à Vénissieux (Rhône), 8 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Soumissionnaires : MM. Milamant aîné et fils, prix du devis. — Adjud., M. Pierre Milamant, à Retournac (Haute-Loire), 9 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Soumissionnaire : M. Lebesson, prix du devis. — Adjud., M. Bignet, à Villeurbanne, 8 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Soumissionnaire : M. Richard, 1 p. 100. — Adjud., M. Monin, à Villeurbanne, 10 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Soumissionnaire : Mme veuve Pic, prix du devis. — Adjud., M. Feneyrol, à Saint-Jel (Rhône), prix du devis après tirage au sort. — 7^e lot. Soumissionnaire : M. Jean Colomb, 1 p. 100. — Adjud., MM. Milamant aîné et fils, à Saint-Etienne, 12 p. 100 de rabais. — 8^e lot. Soumissionnaire : Mme veuve Pic, prix du devis. — Adjud., M. Blache, à Givors (Rhône), 19 p. 100 de rabais. — 9^e lot. Soumissionnaire : Mme veuve Pic, 6 p. 100. — Adjud., MM. Milamant aîné et fils, 15.30 p. 100 de rabais. — 10^e lot. Soumissionnaire : Mme veuve Pic, 6 p. 100. — Adjud., M. Guillerme, à Givors (Rhône), 15 p. 100 de rabais. — 11^e lot. Soumissionnaire : M. veuve Pic, 4 p. 100. — Adjud., M. Corompt, à Chavanay (Loire), 16 p. 100 de rabais. — 12^e lot. Soumissionnaire : M. Launay, 20 p. 100 d'augmentation. — Adjudicataire, MM. Milamant aîné et fils, 7 p. 100 de rabais. — 13^e lot. Soumissionnaire : M. Frenay, 10 p. 100 d'augmentation. — Adjud., Mme veuve Pic,

à Retournac (Haute-Loire), 6 p. 100 de rabais. — Chaussées pavées. 1^{er} lot. Soumissionnaire : Mme veuve Pic, 3 p. 100. — Adjud., M. Biguet, à Lyon, 22 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Soumissionnaire : Mme veuve Pic, 3 p. 100. — Adjud., M. Monin, à Lyon, 27 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Soumissionnaire : Mme veuve Pic, 3 p. 100. — Adjud., M. Achard, à Oullins, 20 p. 100 de rabais.

Ain. — 23 mars. — *Mairie de Jujurieux.* — Chemin vicinal ordinaire n° 6, de Jujurieux à Poncin par Chenavel. Rectification de la montée de La Mouille. Terrassement, chaussée empierrée et cylindrée, murs de soutènement. Montant des travaux, 8 100 fr. Soumissionnaires : MM. Guillaumot, 1 p. 100. — Démias, 1 p. 100. — Sigrand, 1 p. 100 d'augmentation. — MM. Meunier, Levrat, Humbert, prix du devis. — M. Abel, 1 p. 100. — Adjud., M. Rousseau, à Jujurieux, 1 p. 100 de rabais.

Ain. — 23 mars. — *Mairie de Villebois.* — Travaux sur chemins vicinaux. Construction de la partie comprise entre Golet de Roché et « la Cravatte », sur 1.572 mètres. Terrassements, chaussée cylindrée et ouvrages d'art. Montant des travaux, 12.800 fr. Soumissionnaires : MM. Lapiere, 6 p. 100. — Sigrand, 4 p. 100. — J. Mousier, 3 p. 100. — J. Ravier, 2 p. 100. — Adjud., M. Abel, à Bourg, 9 p. 100 de rabais.

Isère. — 13 mars. — *Mairie de Bourgoin.* — Construction d'un hôpital mixte (2^e partie). — 1^{er} lot. Maçonnerie, plâtrerie, vitrerie, peinture. Montant des travaux, 28.498 fr. 78. Adjud., M. Couchois, à Bourgoin, prix du devis. — 2^e lot. Charpente, menuiserie. Montant des travaux, 12.707 fr. 34. Adjud., M. Chamoux, à Bourgoin, 12 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Serrurerie, quincaillerie, zinguerie, plomberie. Montant des travaux, 13.022 fr. 20. Adjud., M. Sola, à Saint-Laurent-du-Pont, 18 p. 100 de rabais.

Jura. — 22 mars. — *Sous-préfecture de Saint-Clément.* — La chaumusse. Réparations à la maison commune. Montant des travaux, 2.350 fr. Adjud., M. Laurent Prévido-Manini, à Morez, 10,26 p. 100 de rabais. — Haute-Molune. Réparations à l'église et au clocher. Montant des travaux, 2.000 fr. Non adjugé. — Molinges. Réparations à la toiture de la maison d'école. Montant des travaux, 2.400 fr. Adjud., M. Jean Passalle, à Molinges, 11 p. 100 de rabais.

Ministère de la Guerre. — 24 mars. — *Mairie de Mâcon.* — Service du génie. Chefferie de Dijon. Entretien des bâtiments de la place de Mâcon, pendant les années 1902 à 1907 inclus. — Montant annuel, 11.000 fr. — Adjudicataire, M. Lamouroux, à Mâcon, 10,20 p. 100 d'augmentation.

Ministère de la Guerre. — 27 mars. — *Hôtel de ville de Saint-Etienne.* — Service de l'artillerie. Manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne. Réfection des anciens cabinets d'aisances. 1^{er} lot. Terrassements, maçonneries, fourniture et pose des appareils sanitaires et des tuyaux d'amenée de l'eau. Montant des travaux, 47.428 fr. 30. Soumissionnaires : MM. Dufier, 20 p. 100. — Bellot, 13 p. 100. — Bourdeaux, 12 p. 100. — Micon, 12 p. 100. — Guyot, 10 p. 100. — Rix, 4 p. 100. — Antoine, 9 p. 100. — Clément, 11,10 p. 100. — Bonnet, 12 p. 100. — Gautier, 19,40 p. 100. — Adjud., M. Délogé, à Lyon, 6 et 8, rue de Fleurieu, 20 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Charpente en fer et ferronnerie. Montant des travaux, 4.294 fr. 43. Soumissionnaires : MM. Duplay, 2 p. 100. — Bonhomme, 8 p. 100. — Adjud., M. Courthial, à Saint-Etienne, 17, rue Denis-l'apin, 12,20 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Couverture et zinguerie. Montant des travaux, 4.151 fr. 15. Soumissionnaires : MM. Faure, 10 p. 100. — Fabre, 8 p. 100. — Bonnet, 12 p. 100. — Clément, 15,50 p. 100. — Chartier, 18,70 p. 100. — Bruneau, 19 p. 100. — Roche, 19 p. 100. — Adjud., M. Gauthier, à Lyon, 27, rue Ferrandière, 20 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Peinture et vitrerie. Montant des travaux, 1.388 fr. 75. Soumissionnaires : MM. Bruschet, 1 p. 100. — Vedrine, 2,50 p. 100. — Bouchard et Carmélino, 5,50 p. 100. — Scetti, 13 p. 100. — Adjud., M. Raynaud, à Saint-Etienne, 20 p. 100 de rabais.

MISES EN ADJUDICATION

Alpes (Hautes). — Samedi 12 avril, 2 h. — *Préfecture.* — Adjudication de travaux communaux. Commune d'Orpierre. Construction d'un groupe scolaire au chef-lieu. Montant des travaux, 40.558 fr. 36. Somme à valoir pour imprévus, honoraires de l'architecte et acquisition de terrains, 6.701 fr. 04. Total, 47.259 fr. 40. Cautionnement, 2.000 fr. Projet dressé par M. Chaudier, architecte départemental, à Gap.

Nul ne sera admis à l'adjudication s'il n'est Français et s'il n'a les qualités requises pour garantir la bonne exécution des travaux.

Le projet des ouvrages ci-dessus désignés est déposé à la préfecture (1^{re} division), où les entrepreneurs pourront en prendre connaissance.

Doubs. — Jeudi 10 avril, 10 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Pontarlier.* — Travaux communaux et vicinaux. — 1^{er} lot. Bouverans. Amélioration des chemins vicinaux ordinaires n° 4 et 5. Montant des travaux, 14.145 fr. 45. Cautionnement, 500 fr. — 2^e lot. La Cluse. Reconstruction du pont des Pussets (chemin vicinal ordinaire n° 10). Montant des travaux, 3.422 fr. 01. Cautionnement, 120 fr. — 3^e lot. La Cluse. Construction d'un hangar public au hameau de Chapelle-Mijoux. Montant des travaux, 1.000 fr. Cautionnement, 35 fr. Auteur du projet, M. Parrod, architecte à Pontarlier. — 4^e lot. Hôpitaux-Neufs. Réfection de conduites d'eau. Montant des travaux, 13.594 fr. 07. Cautionnement, 455 fr. Auteur du projet, M. Sauterey, architecte à Pontarlier. — 5^e lot. Montperreux. Dérivation et distribution des eaux de la source bleue : 1^{er} lot du projet. Montant des travaux, 46.211 fr. 30. Cautionnement, 1.345 fr. Auteur du projet, MM. Sauterey père et fils, architectes à Dôle et Pontarlier. — 6^e lot. Montperreux. Construction d'un réservoir en ciment armé : 3^e lot du projet. Montant des travaux, 3.500 fr. Cautionnement, 120 fr. Auteur du projet, MM. Sauterey père et fils, architectes à Dôle et Pontarlier.

Visa huit jours avant l'adjudication par l'agent-voier d'arrondissement pour les chemins vicinaux ordinaires et aux auteurs des projets pour les travaux de bâtiment.

Renseignements à la sous-préfecture.

Jura. — Jeudi 17 avril, 2 h. 1/2. — *Préfecture.* — Service hydraulique. Rivière du Doubs. Commune de Longwy. Rétablissement de la rivière du Doubs dans son ancien lit en face du hameau d'Hotelans. Travaux à l'entreprise, 32.332 fr. 16. Somme à valoir, 3.667 fr. 84. Total, 36.000 fr. Cautionnement provisoire, 1.260 fr., définitif, 1.200 fr.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs, tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés : 1^o dans les bureaux de la préfecture (2^e division), de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir ; 2^o dans les bureaux de M. Casset, ingénieur ordinaire à Dôle, rue Général-Mallet, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

Jura. — Lundi 21 avril, 2 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Poligny.* — 1^{er} lot. Ville de Poligny. Grosses réparations et aménagements à exécuter aux bâtiments de l'hospice. Travaux évalués par le devis de M. Schacre, architecte à Champagnole. Montant du projet, 41.580 fr. 15. Somme à valoir, 4.140 fr. 85. Cautionnement, 2.000 fr. — 2^e lot. Ville de Champagnole. Construction d'un lavoir couvert à la Londaine. Travaux évalués par le devis de M. Troutot, architecte-voier à Champagnole. Montant du projet, 6.990 fr. Somme à valoir, 410 fr. Cautionnement, 350 fr. — 3^e lot. Commune de Mignovillard. Construction du chemin rural de Montbeuley (partie comprise entre le chemin forestier et les dessertes de Vie-Neuve et du Thout sur 236 m.) Travaux évalués par le devis de M. Boisson, ancien agent voier à Nozeroy. Montant du projet, 1.657 fr. 49. Somme à valoir, 259 fr. 64. Cautionnement, 85 fr. — 4^e lot. — Commune de Villeneuve-d'Aval. Reconstruction du pignon Est de la maison d'école. Dépense évaluée par le devis de M. Charnaux, agent-voier à Villers-Farlay. Montant du projet, 867 fr. 26. Somme à valoir, 80 fr. 38. Cautionnement, 45 fr.

Le devis des travaux, les pièces du projet et le cahier des charges de l'entreprise seront déposés au Secrétariat de la Sous-Préfecture de Poligny, où chacun pourra en prendre communication tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés.

Loire. — Dimanche 13 avril, 3 h. — *Mairie de Pralong.* — Construction d'un cimetière. Terrassements. Montant des travaux, 153 fr. 60. Maçonnerie ordinaire. Montant des travaux, 3.822 fr. 14. Maçonnerie de pierre de taille. Montant des travaux, 422 fr. 10. Couverture en ciment des murs de clôture. Montant des travaux, 311 fr. 76. Fers du portail. Montant des travaux, 637 fr. 50. Total, 5.347 fr. 10. A valoir, 852 fr. 90. Total général, 6.200 fr. Cautionnement, 250 fr.

Visa par M. Benoît Thévenet, architecte d'arrondissement à Montbrison, avenue de la Gare, huit jours avant l'adjudication.

Renseignements à la sous-préfecture, bureau de M. Thévenet.

Savoie. — Samedi 19 avril, 10 h. — *Préfecture.* — Route nationale n° 90, de Grenoble, à Aoste. Rechargement de la chaussée entre les points 83 k. 500 et 86 k. 600, sur une longueur de 3 000 mètres. Travaux à l'entreprise, 8.340 fr. Somme à valoir, 3.160 fr. Total, 11.500 fr. Cautionnement provisoire et définitif, 350 fr. Frais approximatifs de l'adjudication, 60 fr.

Renseignements à la préfecture.

Ministère de la Guerre. — Mercredi 9 avril, 10 heures. — *Mairie d'Aix.* — Service du génie. Chefferie de Marseille. Adjudication de travaux pour l'entretien des bâtiments pendant les années 1902 à 1907 inclus.

Les personnes qui désirent concourir à l'adjudication trouveront tous les renseignements nécessaires au bureau du génie de Marseille, rue Fongate, 17, ou à Aix, dans les bureaux du génie de cette place, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du matin et de 2 heures à 5 heures du soir, les dimanches et jours fériés exceptés.

Ministère de la Guerre. — Mercredi 9 avril, 10 heures. — *Mairie de Digne.* — Service du génie. Chefferie de Marseille. Adjudication de travaux pour l'entretien des bâtiments militaires pendant les années 1902 à 1907 inclus.

Les personnes qui désirent concourir à l'adjudication trouveront tous les renseignements nécessaires au bureau du génie de Marseille, rue Fongate, 17, ou chez le casernier du génie (caserne Desmichels), de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du matin et de 2 h. à 5 h. du soir, les dimanches et jours fériés exceptés.

Ministère de la Guerre. — Mercredi 9 avril, 10 h. 1/2. — *Mairie de Marseille.* — Service du génie. Chefferie de Marseille. Adjudication de travaux pour l'entretien des bâtiments militaires pendant les années 1902 à 1907 inclus. — Ces travaux seront adjugés en cinq lots savoir : 1^{er} lot. Terrassements, plantations, maçonneries, plâtrerie, etc. — 2^e lot. Charpente et menuiserie. — 3^e lot. Ferronnerie, quincaillerie, etc. — 4^e lot. Zinguerie, plomberie, etc. — 5^e lot. Peinture et vitrerie. — Cautionnement pour le 1^{er} lot, 2000 fr.

Les personnes qui désirent concourir à l'adjudication trouveront tous les renseignements nécessaires au bureau du génie à Marseille, rue Fongate, 17, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du matin et de 2 heures à 5 heures du soir, les dimanches et jours fériés exceptés.

Ministère de la Guerre. — Jeudi 10 avril, 2 heures. — *Mairie d'Arles.* — Service du génie. Chefferie de Marseille. Adjudication des travaux pour l'entretien des bâtiments militaires pendant les années 1902 à 1907 inclus.

Les personnes qui désirent concourir à l'adjudication trouveront tous les renseignements nécessaires au bureau du génie de Marseille, rue Fongate, 17, ou chez le casernier du génie (caserne Calvin), à Arles, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du matin et de 2 heures à 5 heures du soir, les dimanches et jours fériés exceptés.

TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
I^{er} ARRONDISSEMENT		
<i>Rue Ste-Clotilde, 5.</i> Maison de rapport. M. X.	M. Martinon, 119, rue de Seze.	Maçonnerie, M. Pénaud, rue du Mail, 14; charpente, M. Démontez, rue de Crimée, 10; pierre de Villebois, MM. Métraz frères; pierre blanche, M. Gamondés, avenue Piaton, 40; plâtrerie-peinture, M. Pénaud, rue du Mail, 14; menuiserie et serrurerie, M. Démontez, rue de Crimée, 10; ferblanterie-zinguerie, M. Martinon, rue Boileau, 47; vitrerie, M. Delpietro, place de la Croix-Rousse, 4; fumisterie, M. Badier, rue Coste, 11. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue J.-B.-Say, 3.</i> Exhaussement, Maison M. Geay.	M. Martinon, 119, rue de Seze.	Maçonnerie, M. Grange, rue Laurencin, 1; charpente et menuiserie, M. Chol, rue Pelletier, 9; ferblanterie, M. Martinon, rue du Bon-Pasteur, 43; plâtrerie-peinture, les fils de J. Tauty, rue Tronchet, 9; serrurerie, M. Guinet, rue du Mail, 3; fumisterie, M. Laribe, montée de la Grand'Côte, 1. — <i>Intérieur.</i>
<i>Place de la Martinière.</i> Maison. C ^{ie} immobilière, 1 ^{er} arrondissement.	M. Clermont, 14, place de la Martinière.	Maçonnerie, M. Fessetaud, rue Vauban 81; charpente, M. Chol, rue Pelletier, 9; serrurerie, M. Bajard, rue des Remparts-d'Ainay, 44; pierre de taille, M. Vial, quai des Etroits, 6, et Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 4; menuiserie, M. Martin, rue du Pensionnat, 3; plâtrerie-peinture, M. Del-ponte, rue de la Monnaie, 2; zinguerie, M. Fritsch-Martin, petite rue Pizay, 3; ciments, M. Prudhomme, rue Pierre-Corneille, 15. — <i>Intérieur.</i>
<i>Place de la Martinière,</i> angle de la rue de la Martinière. Compagnie immobilière du 1 ^{er} arrondissement.	M. Clermont, 14, place de la Martinière.	Maçonnerie, MM. Chatoux père et fils, place Saint-Pothin, 3; charpente, M. Jacquignon, avenue Félix-Faure, 149; serrurerie, M. Biasca, rue Royale, 7; pierre de Saint-Cyr, M. Morateur, à Saint-Fortunat; pierre de Villebois, M. Derriaz, à Montalieu-Vercieu, et Société de Villebois, 6, rue de la Bourse. — <i>1^{er} étage.</i>
<i>Rue de la Platière, 7.</i> Restauration complète de l'immeuble ancien hôtel de l'Ecule France. M. Garnot.	MM. Fanton et Duranson, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Malterre, rue Dubois, 44; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace (Villeurbanne); menuiserie, M. Martin, rue du Pensionnat, 3; peinture et plâtrerie, MM. Alaza et Lobietti, quai de la Charité, 4 — <i>Intérieur.</i>
II^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue Séguin, 33.</i> Maison d'habitation. M. Caissian, rue Séguin, 41.	M. Pras, 22, cours Morand.	Entrepreneurs généraux, MM. Fauingue frères, rue Smith, 23; charpente, M. Tourret, rue Bellecombe, 108; menuiserie, M. Cavard, rue Commandant-Faurax, 19. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue de la Charité,</i> angle de la rue Fr-Dauphin. 2 maisons. Société d'entreprises immobilières.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Maçonnerie, M. Taton, cours Gambetta, 60; terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; serrurerie, M. Bissuel, place Kleber, 3; charpente, M. Orlolland, rue Germain, 6; pierre de Villebois, M. Péju-Hyvert, à Porcieu, par Montalieu-Vercieu; pierre de Trept, M. Vinard, à Trept; pierre de la Grive, M. Perrin, à la Grive; allèges, M. Rémon, à Couzon; pierre blanche, M. Besson, boulevard du Nord, 83. — <i>1^{er} étage.</i>
<i>Quai Saint-Antoine, 30.</i> Etablissement de bains, restauration. M. Laprevote.	M. Porte, 27, rue Paul-Chenavard	Maçonnerie, M. Tourte, rue Pierre-Corneille, 87; menuiserie, M. Grosjean, rue de la Monnaie; plâtrerie-peinture, M. Dubouis, rue des Capucins; serrurerie, M. Grobon fils, rue Sully, 92; céramique, MM. Boulenger et Cie, rue Franklin, 8; chaudronnerie, MM. Ganne frères, cours Charlemagne.
III^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue de Béarn,</i> angle rue de la Lône. Ecole Centrale.	M. Variot, ing., rue Constantine, 13, et J. Pérod, architecte, rue Poizat.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Dumont, quai de la Pêcherie, 4; charpente, M. Lafosse, avenue des Ponts, 149; serrurerie, M. Euler, rue de la Part-Dieu, 2; carrelages, M. Mouton, rue Childebert, 20; menuiserie, M. Hatton, quai Fulchiron, 37; ferblanterie, M. Boussat, rue Passet, 12; peinture-plâtrerie, les fils de J. Tauty, rue Tronchet, 9; colonnes de fonte, M. Prénat de la Rochette, à Givors; installation des machines, MM. Buffaud et Robatel, chemin de Baraban; parquets, M. Martin fils, rue du Pensionnat, 3; ferrage, M. Gauthier, rue Jean-de-Tournes, 13; chauffage, MM. Remillieux, Gelas et Gaillard, successeurs de M. E. Leau, 68, cours Lafayette; ciment, MM. Héraud et Cie, rue Paul-Bert, 4; vitrerie, MM. Fatou-Guitta, 2, place des Célestins; décoration staff, M. Flachat, 197, rue Vendôme; mosaïque, M. Bertin, 223, avenue de Saxe. — <i>Intérieur.</i>
<i>Route de Vienne, 7.</i> Maison à loyer et usine. Société lyonnaise de constructions immobilières, 1, c. Gambetta.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, MM. Canque et Dubayle, grande rue de Monplaisir, 133; charpente, M. Tourret, rue Bellecombe; menuiserie, MM. Montagne et Paillet; serrurerie, MM. Bernard et Cie, rue Duguesclin; plâtrerie-peinture, M. Ferla, chemin des Chevaucheurs; ciments, MM. Brunet et Marleix, rue Servient; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22; fumisterie, M. Venillet, cours de la Liberté; pierre blanche, M. Jammés, rue Dumoulin. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rues Béchevelin, Bouchardy et Croix-Jordan.</i> Usine. M. Dumaine.	M. Clermont, pl. de la Martinière, 14.	Maçonnerie, M. Ollivon, grande rue de la Guillotière, 55; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; serrurerie, M. Menut, rue d'Aguessau, 17; menuiserie, M. Clermont, rue Vauban, 73; ferblanterie, MM. Pérignon, Vinet et Cie, quai de l'Hôpital, 4; plâtrerie, M. Bertrand, rue Moncey, 14; vitrerie, M. Dumaine, rue Croix-Jordan, 36. — <i>Achèvement.</i>
<i>Chemin des Cures.</i> Chantier et maison d'habitation. M. E. Comte, r. Béchevelin.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, MM. Broussas et Clet, avenue de Saxe; serrurerie, M. Brizon, rue de Seze, 118; charpente, M. Eug. Comte, rue Béchevelin, 72; menuiserie, M. Ribard, rue d'Avignon, 39; plâtrerie-peinture, M. Battistolo, cours Gambetta, 29. — <i>Intérieur.</i>
<i>Chemin des Pins.</i> Maison. M. Roux.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Entrepreneur général, M. Ginot, cours Henri, 25; charpente, M. Carron, chemin des Pins, 118 bis; menuiserie, M. Dambielle, rue Sully, 14; serrurerie, M. Bernard; plâtrerie, M. Battistolo, cours Gambetta, 49. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Sébastien-Gryphe, 154.</i> Maison à loyer. M. Perron	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, M. Nauche, rue Rachais, 14; menuiserie, M. Mouline, rue Masséna, 55; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; serrurerie, M. Devier, rue Parmentier, 25; vitrerie, M. Fatou-Guitta, place des Célestins, 2; vitraux, M. Henri Drevard, rue de la Quarantaine, 28; stuc, M. Laurent, rue Rachais, 22. — <i>Intérieur</i>
<i>Avenue des Ponts, 27.</i> Maison à loyer. M. Perron.	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, M. Nauche, rue Rachais, 14; menuiserie, M. Mouline, rue Masséna, 55; serrurerie, M. Dupont, r. e Bossuet, 80; verres à vitres, M. Chauliac, rue de la Vigilance, 4; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11; vitraux, M. Henri Drevard, rue de la Quarantaine, 28; sculpture décorative, M. Grésillon, rue de Bounel, 89; marbrerie, M. Laurent, rue Rachais, 22. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue d'Heyrieu, 6.</i> Maison. M. Gartelle.	M. Olgiati, 90, rue Vendôme.	Maçonnerie et ciments, MM. Albert et Hugon, rue Boileau, 300; charpente, M. J. Bogey, rue Rabelais, 90; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 6; plomberie, MM. veuve Pétavit et fils et Bénassy, rue G.-defroy, 5; menuiserie, MM. Montagne et Paillet, rue Chaponnay, 105; vitrerie, M ^{me} veuve Chipier, place du Pont, 7. — <i>Intérieur.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<i>Cours Gambetta, 144-146-148.</i> Maisons. M. Guillot.	M. Boistard, rue Servient, 5.	Maçonnerie et fouilles, M. Guillot, rue de la Vierge-Blanche, 5; pierre blanche, MM. Barthélemy et Michaud-Armand, cours Lafayette, 162; pierre dure, M. Vinard; charpente, M. Morin, rue Vauban, 94; fumisterie et fourneaux de cuisine, M. E. Schmitt, rue Servient. — <i>Intérieur.</i>
<i>Avenue de Saxe, 170.</i> Maison. M. Paccard.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, la Fourmi; charpente, M. Bonnaud; serrurerie, MM. Paccard, rue Saint-Joseph, 1; pierre de la Grive, M. Perrin; pierre blanche, M. Pomparat; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; plâtrerie, Union des plâtriers, rue de l'Hôtel-de-Ville, 65; marbrerie, M. Guinet, quai des Brotteaux, 23; fumisterie et fourneaux de cuisine, M. E. Schmitt, rue Servient; vitrerie, M ^{me} veuve Chipier, place du Pont, 7; sculpture et st'af, M. Ogier, rue des Trois Rois; carrelages et revêtements, M. J. Mouton, rue Childebert, 20. — <i>Intérieur.</i>
<i>Avenue de Saxe, 172.</i> Maison. M. Bonnaud.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly; maçonnerie, MM. Grange frères, rue Laurencin, 1; charpente, M. Bonnaud; pierre de Villebois, M. Péju; menuiserie, M. Martin; serrurerie, MM. Paccard et fils, rue Saint-Joseph, 1; pierre blanche, M. Jammés, rue Dumoulin, 36; pierre de la Grive, M. Chemin, à la Grive; menuiserie, M. Martin, rue Charpenay, 3; plâtrerie-peinture, M. Tavernier, rue Montesquieu, 19; carrelages céramiques et revêtements, M. J. Mouton, rue Childebert, 20. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue de Bonnel, 41.</i> Maison. M. Pansu.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, M. Péju; pierre blanche, M. Charpenton, place-Moncey, 6; charpente, M. Sage, route de Genas, 82; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; plâtrerie, Union des plâtriers, rue de l'Hôtel-de-Ville, 65; ferblanterie, M. David, rue Garibaldi, 50. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Pierre-Corneille, 107.</i> Maison. M. Pétavit.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, Société de Villebois; pierre blanche, MM. Motte et Portalis; charpente, M. Grépat; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; plâtrerie, M. Chapeaux, rue Malesherbes, 12. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Pierre-Corneille, 105.</i> Maison. M. Crozat.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, M. Percherancier; charpente, M. Bonnaud; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, MM. veuve Marchal et fils aîné, rue Croix-Jordan, 12; plâtrerie, M. Boretti, rue Pierre-Corneille, 2; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22; ciments, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Pierre-Corneille.</i> Maison. M. Gratry.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; pierre de Saint-Cyr, M. Giraud à Limonest et M. Corneloup à Saint-Fortunat; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; charpente, M. Sage, route de Genas; serrurerie, MM. Paccard et fils, rue Saint-Joseph, 1; pierre de Villebois, M. Besson à Montalieu. — <i>2^e étage.</i>
<i>Rue Pierre-Corneille,</i> angle rue Rabelais. Maison à loyer. M. Gratry.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; charpente, M. Sage, route de Genas, 84; pierre de Saint-Cyr, MM. Giraud et Corneloup, à Limonest; pierre de Villebois, M. Besson, à Montalieu. — <i>1^{er} étage.</i>
<i>Rue Masséna, 92.</i> Atelier. M. Martin.	M. Clermont, pl. de la Martinière, 14.	Maçonnerie, MM. Andrieux et Pitance, rue Charpenay, 6; charpente, M. Bogey, rue Rabelais, 98; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118. — <i>Couverture.</i>
<i>Place de Monplaisir.</i> Villa. M. Antoine Lumière.	MM. Alex et Boucher, 80, rue Molière.	Maçonnerie et planchers armés (système Mtraï), M. A. Baudin, rue Félix-Jacquier, 23; charpente, M. J. Lafosse, avenue des Ponts, 149; serrurerie et charpente en fer, M. L. Girard, à Saint-Genis-Laval; menuiserie, M. J. Guillermaz, rue Tronchet, 107; zinguerie et couverture, MM. Nicolas frères, 3, cours de la Liberté; plâtrerie-peinture, MM. Ch. Cesquino fils et Joanny, g. r. de Monplaisir, 78; chauffage, MM. Clémencin, Giré et Cie, avenue des Ponts, 45; vitrerie, M. Berticat, rue Basse-du-Port-au-Bois, 11; parquets, M. Bosc, avenue du Prado, 40, Marseille; sculpture, M. P. Devaux, rue Bugeaud, 64, et M. Cave, rue Créqui, 119; électricité, M. Baudin, à Vichy; décoration, M. Dessignori, M. Baudin, fumisterie, M. Schmitt, rue Servient, 71; marbrerie, M. Guinet, quai des Brotteaux, 23. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rues de l'Abondance et du Pensionnat,</i> Entrepôts et bureaux. MM. Chevrot et Deleuze.	MM. Fanton et Duranson, 101, rue Duguesclin.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Dumont; charpente métallique, M. Haour. — <i>Élévation.</i>
<i>Rue Sébastopol, 77.</i> Maison. M. Perrier.	M. Nevière, 36, rue St-Antoine.	Maçonnerie, M. Alfred Lavieille, rue Sébastopol, 4; ciments, M. Mayen, rue Paul-Bert, 214 bis; charpente et menuiserie, M. Perrier, rue Sébastopol, 77; serrurerie, M. S. Assadas, rue Paul-Bert, 252; plâtrerie, M. Clunit, rue Paul-Bert, 322, et MM. Bertoincini frères, avenue Félix-Faure, 198. — <i>Intérieur.</i>
<i>Route de Vénissieux, 74.</i> Maison de rapport. M. Jouhet à Vénissieux.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 39.	Maçonnerie, M. Jouhet; menuiserie, M. Blachon, route de Vénissieux, 124; ciments, MM. Brunet et Marleix, rue Mazenod, 72. — <i>Intérieur.</i>
<i>Boulevard de l'Artillerie.</i> Mais. de rap. M. Cabaton, route de Vienne, 247.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 39.	Maçonnerie, M. Petit, route de Vienne, 190; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 64; plâtrerie, MM. Boscarelo et Morera, chemin du Moulin-à-Vent. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue de Béarn,</i> ang. r. Montesquieu. Entrep., écuries, maison. M ^{me} Chazaud.	M. Bruyas, rue du Plâtre, 1.	Maçonnerie, MM. Rouchon et Grange, rue Mazenod, 62; charpente, M. Morin, rue Vauban; serrurerie, MM. Paccard et fils, rue Cavanne, 13; menuiserie, M. Maurel, rue Montesquieu, 42; ferblanterie, M. Boussat, rue Passet, 12; peinture-plâtrerie, M. Mazzone, rue de Marseille, 16. — <i>2^e étage.</i>
<i>Cours Eugénie, 77.</i> Montchat. 4 villas. MM. Bernard, Beaujan, Giraud, Chat et Ginet	M. Lambert, cours Gambetta, 1,	Maçonnerie et ciments, M. Ginet, cours Henri, 25; charpente, M. Chat, cours Richard-Vitton; serrurerie, M. Bernard, rue Duguesclin, 303; plâtrerie-peinture, M. Giraud, quai des Étroits, 7; menuiserie, M. Beaujean, rue Boileau, 227; ferblanterie, M. Marron, grande rue de Monplaisir. — <i>Intérieur.</i>
<i>Chemin de Gerland, 30.</i> Maison à loyer. M. Chassignol, c. Lafayette, 145.	M. Bruyas, 1, rue du Plâtre.	Maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace (Villeurbanne); menuiserie, M. Pardon, rue Montesquieu; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; plâtrerie-peinture, M. Chapeaux, rue Malesherbes, 12; ferblanterie, M. de Bussy, grande rue de la Croix-Rousse. — <i>Couverture.</i>
<i>Avenue Félix-Faure, 28.</i> Maison de 5 étages. MM. Vieille frères, avenue Félix-Faure, 30.	M. Laurençon, 10, cours Gambetta	Maçonnerie, MM. Nauche frères, cours Gambetta, 53; charpente, M. Comte; marbrerie, M. v. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11. — <i>5^e étage.</i>
<i>Route d'Heyrieu, 58 bis.</i> Maison de rapport. M. Michel.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, MM. Buchenaud et Annequin, rue Sully, 118; charpente, M. Paret, 64, rue Sébastopol; pierre dure, M. Charrel et Cie, à Trept; pierre blanche, M. Dedieu, 3, cours Lafayette; menuiserie, M. Franck, 3, rue des Chanées; plâtrerie et peinture, M. Piccina, rue Masséna, 71; serrurerie, M. Bick, avenue des Ponts, 291. — <i>Intérieur.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<i>Chemin des Culattes, 51.</i> Maison de rapport. M. Frasson.	M. Martinon, rue de Sèze, 119.	Maçonnerie, M. Chatoux; charpente, M. Comte; pierre dure, Société La Fourmi, à Porcieu; menuiserie, M. Pontey, 9, rue Turbil; plâtrerie et peinture, M. Battistolo. — <i>Couverture.</i>
<i>Rue de la Vigilance.</i> Usine Winckler. Cave frigorifig.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. Taton, cours Gambetta, 60; gros fers, MM. Simon-Perret, rue de la Part-Dieu, 44; serrurerie, M. Euler, rue de la Part-Dieu, 24; isolants, M. Duchez, rue de Bonnel, 20.
<i>Cours Eugénie.</i> Villa. M. Billon, boulevard des Brotteaux, 38.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, M. Ginot, cours Henri, 23; charpente, M. Chat, cours Charles-Vitton, 69; serrurerie, M. Bernard, rue Duguesclin, 303; plâtrerie, M. Giraud, quai des Etroits, 7; menuiserie, M. Beaujean, rue Boileau, 227; ferblanterie, M. Marron, grande rue de Mouplaisir. — <i>Fouilles.</i>
IV^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue de l'Enfance, 15.</i> Maison de rapport. M. Fayel	M. Martinon, 119, rue de Sèze.	Maçonnerie, M. Penaud, rue du Mail, 14; charpente et menuiserie, M. Démontez, rue de Crimée, 10; serrurerie, M. Gimond, rue Dunoir, 55; pierre de taille, M. J. Charrel et C ^{ie} , à Trept; plâtrerie et peinture, M. Pacon, place Ampère, 2. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue de l'Enfance, 17.</i> Maison. M ^{me} Héritier.	M. Martinon, 119, rue de Sèze.	Maçonnerie, M. Brugère, rue Denfert-Rochereau, 11; charpente, M. Lombard, rue de l'Enfance, 27; menuiserie, M. Démontez, rue de Crimée, 10; plâtrerie-peinture, M. Pacon, place Ampère, 2; serrurerie, M. Garin, grande-rue de la Croix-Rousse, 53. — <i>Intérieur.</i>
V^e ARRONDISSEMENT		
<i>Quai Jayr, 46.</i> Maison de rapport. M. X.	M. Danthon, quai de Retz, 16.	Maçonnerie, M. Fessetaud; pierre de Saint-Cyr, M. Morateur; pierre de Couzon, MM. Raymond et Meunier; pierre de Villebois, M. Derriaz; pierre blanche, M. Vial; charpente et menuiserie, M. Mollo; serrurerie, M. Croso. — <i>Caves.</i>
VI^e ARRONDISSEMENT		
<i>Cours Vitton, av. Thiers et imp. Lassalle.</i> Maison. M. Bally, 14, r. de la Barre.	M. Clermont, 17, rue Neuve.	Maçonnerie, M. Chassagne, grande rue Saint-Clair, 30; charpente, M. Mally, avenue Thiers; pierre blanche, M. Serin, rue Montgolfier; serrurerie, M. Brizon, rue de Seze, 118; menuiserie, M. Carcel, rue de la Vigilance, et M. Beaujan, rue Boileau, 227; plâtrerie-peinture, M. Lesselier, rue des Archers, 9; vitrerie, M. Chauliac, r. de la Vigilance, 4; carrelages, MM. Boulenger et Cie, r. Franklin, 8. — <i>Achèvement.</i>
<i>Boulevard du Nord.</i> Hôtel, écuries et remise M. B.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, MM. Jangot et Bonneton, rue Servient, 18. — <i>Fondations.</i>
<i>Rue Pétrequin.</i> Maison. M ^{me} Ve Fays, boulevard du Nord, 65.	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, MM. Gilbert et Lemasson, rue de Créqui, 113; charpente, M. Chapel, avenue Thiers, 155; serrurerie, M. Duport, rue Bossuet, 80; menuiserie, M. Mouline, rue Masséna, 55; plâtrerie, M. Tauty, rue Bossuet, 19; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Tête-d'Or,</i> angle rue Louis-Blanc. Agrandissement de l'Asile de nuit.	M. Laureçon, 10, cours Gambetta.	Entrepreneurs généraux, MM. Nauche frères, cours Gambetta, 53. — <i>Intérieur.</i>
<i>Impasse Lassalle, 5.</i> Mais. M. Regni, 123, r. P.-Corneille.	M. Clermont, pl. de la Martinière, 14.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis; charpente, M. Doublier, rue Sainte-Genevieve, 60. — <i>Fondations.</i>
HORS LYON		
<i>Villeurbanne, c. Lafayette pr., 45.</i> Mais. M. Plazanet.	M. Martinon, rue de Sèze, 119.	Maçonnerie, M. Plazanet, cours Lafayette, 27; pierre dure, M. Bioussy, à Trept; charpente, M. Jacquetin, route de Crémieu, 88; pierre blanche, M. Gamondes. — <i>4^e étage.</i>
<i>Route de Vaulx, 64.</i> Maison. M. Visa.	M. Visa.	Maçonnerie, M. Audoul, rue Mercière 40; menuiserie, M. Neyton; ferblanterie, M. Visa, route de Vaulx, 5; ciments, M. Deschamps, Croix-Luizet. — <i>Intérieur.</i>
<i>Villeurbanne, rue Faillebin.</i> Maison de rapport.	M. Martinon, rue de Sèze, 119.	Maçonnerie, M. Beillonnet, avenue de Saxe, 232; charpente, M. Paret, rue Sébas'opol, 64; pierre dure, M. Saint-Point, à Trept; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 157; menuiserie, M. Pontey, rue Turbil, 9; plâtrerie et peinture, M. Pacon, place Ampère, 2; ciments, M. Berby, rue Boileau, 280. — <i>Intérieur.</i>
<i>Villeurbanne.</i> Usine et habitation. M. Gérard, rue Clos-Poncet.	M. Curieux, r. des Remparts-d'Ainay, 16.	Maçonnerie, MM. Jaudon et Cie, rue de Vendôme, 36, Lyon; charpente, M. Mally, avenue Thiers, 128; peinture-plâtrerie, M. Tauty. — <i>Intérieur.</i>
<i>Villeurbanne, av. Thiers.</i> Mais. à loyer. M. Taithe.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Maçonnerie, M. Taithe, rue de la Villette; pierre de taille, M. Vinard, à Trept; charpente, M. Sage. — <i>Intérieur.</i>
<i>Villeurbanne, rue Chomel.</i> Maison de rapport. M. Cl.	M. Martinon, rue de Sèze, 119.	Maçonnerie, M. Cléchet, 47, cours Charlemagne. — <i>Terrassements.</i>
<i>Villeurbanne, r. de Vaux,</i> angle chemin St-Antoine. Maison à loyer. M. Guy, place Saint-Vincent, 7.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Maçonnerie, M. Audoul, rue Mercière, 40; charpente, M. Jacquignon, cours de Villeurbanne, 153; ferblanterie, M. Nicolas, cours de la Liberté, 1, serrurerie, M. Bissuel, place Kléber, 3; menuiserie, MM. Girard frères, rue Duguesclin, 20, M. Dubois, rue Sergent-Blandan, M. Geletier, place Sathonay; peinture-plâtrerie, MM. Tauty frères, rue Tronchet, 9; abat-jour, M. Aubignat, quai de la Charité, 39; ciments, M. Leblanc; vitrerie, M. Guy, place St-Vincent, 7; pierre dure, M. Charrel, à Trept (Isère). — <i>Intérieur.</i>
<i>Cusset.</i> Usine d'apprêt. MM. N. L. et Cie.	M. Beutter 17, rue Sully.	Entrepreneur général, M. Vernay.
<i>Saint-Fons, rue Gambetta.</i> Maison. M. J. Borel.	M. B. Bernard, 74, route de Vienne.	Maçonnerie, M. Pommerol, à St-Fons; charpente, M. Chaboud, à St-Fons; menuiserie, M. Clozel et M. Gouguy, à St-Fons; plâtrerie, M. Rolando, à St-Fons; serrurerie, M. Pérol, à St-Fons. — <i>Intérieur.</i>
<i>Saint-Fons.</i> Ecole de garçons. La Commune.	M. Laureçon, 10, cours Gambetta.	M. Leclerc, maître-maçon, rue Duguesclin, 223. — <i>Intérieur.</i>
<i>Saint-Fons, impasse Carnot.</i> Maison à loyer. M. Serveau, 40, boulevard de Strasbourg, Paris.	M. Danthon, quai de Retz, 16.	Maçonnerie, M. Pommerol; charpente et menuiserie, M. Gogney; serrurerie, M. Pérol; plâtrerie-peinture, M. Rolando; zinguerie et plomberie, M. Morin. — <i>Intérieur.</i>
<i>Saint-Rambert.</i> 2 villas. MM. Moïse et Bern. Lévy. 2 villas. M ^{me} ve Bernard Lévy, M. Séligmann.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Fessetaud, rue Vauban, 81; charpente et menuiserie, MM. Gouverne et Chrétien, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or; serrurerie, M. Brunard, grande rue de la Guillotière, 26, M. Ravut, à Saint-Cyr; ciment, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84; plâtrerie-peinture, M. Seguin, rue de la Martinière, 7, et M. Lesselier, rue des Archers, 9; décoration staff, M. Labranche, quai Tilsitt, 26. — <i>Intérieur.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<i>Caluire</i> , rue Coste, 104. M. Prilly, rue Coste, 104.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Maçonnerie, M. Debay, à Caluire; charpente et menuiserie, M. Moreau, à Caluire; plâtrerie-peint. M. Violat à Caluire; fumisterie, M. Schmitt, rue Servient; serrurerie, M. Villeneuve à Caluire; zinguerie, M. Billaud à Caluire; mosaïque, MM. Bertin et Cie, avenue de Saxe, 223; sculpture, M. Cave, rue Créqui, 119; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11. — <i>Intérieur</i> .
<i>Tassin</i> , Villa. M. Falchéro.	M. Danthon, quai de Retz, 16.	Maçonnerie, M. Dumètre; charpente et menuiserie, M. Etaix; serrurerie, M. Marin; plâtrerie-peinture, M. Béna. — <i>Intérieur</i> .
<i>Tassin</i> , Villa. M. Lamaison, 7, quai Claude-Bernard.	M. Danthon, quai de Retz, 16.	Maçonnerie, M. Piatte; charpente et menuiserie, M. Bonnafet; plâtrerie-peinture, M. Béna; zinguerie, M. Soudy; ciment, M. Jamot. — <i>Toiture</i> .
<i>Tassin</i> . Ecurie, remise et dépendances. Dr Burgat.	M. Danthon, quai de Retz, 16.	Maçonnerie, M. Dumètre; charpente et menuiserie, M. Varagnat. — <i>Fouilles</i> .
<i>Tassin</i> , chemin Mariétan. Deux Villas. M. Mauger.	M. Danthon, quai de Retz, 16.	Maçonnerie, M. Dumètre; charpente et menuiserie, M. Varagnat. — <i>Fouilles</i> .
<i>Craponne</i> . Eccles et agrandissements de Mairie.	M. Boistard, rue Servient, 5.	Entrepreneur général, M. Fauché jeune, à la Demi-Lune, avenue de l'Eglise; charpente, M. Lafosse, avenue des Ponts, 149. — <i>Intérieur</i> .
<i>Oullins</i> , boulevard de l'Yzeron. Maison M. Buna.	MM. Fanton et Duranson, 101, rue Duguesclin.	Entrepreneurs généraux, les fils de J. Tauty, rue Tronchet, 9; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace (Villeurbanne). — <i>Res-de-chaussée</i> .
<i>Oullins</i> . Hôtel de ville.	M. Clapot, 27, rue Sainte-Hélène.	Maçonnerie, M. Vial, quai des Etroits, 7. — <i>Basses fondations</i> .
<i>Feyzin</i> , Maison bourgeoise. restauration et agrandissement. M ^{me} Janez, 43, rue de la Charité.	M. Dauthon, quai de Retz, 16.	Maçonnerie, M. Pommerol; charpente, M. Despeyroux; menuiserie, M. Gillibert; serrurerie, M. Buclet; plâtrerie peinture, M. François Rolando.
<i>Vénissieux</i> . Maison, magasins et dépend. M. Coursat.	M. Laurençon, 10, cours Gambetta.	M. Simoneton jeune, maître-maçon, à Vénissieux. — <i>Gros œuvre</i>
<i>Décines (Isère)</i> . Villa. M. Beraud.	M. Nevière, 36, rue Saint-Antoine.	Maçonnerie: M. Pataud, à Décines; charpente, M. François Deruer, à Décines; plâtrerie-peinture, M. Monteil, à Décines; serrurerie, M. Morel, à Décines. — <i>Fondations</i> .
<i>Grigny</i> . Maison de rapport. M. Garric.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 39.	Maçonnerie, M. Blanc, à Grigny; gros fers, MM. Simon-Perret frères, rue de la Part-Dieu, 44; plâtrerie, M. Couillard, à Grigny; ferblanterie, M. Pan, à Grigny. — <i>Intérieur</i> .
<i>Irigny</i> . Château et dépendances. M. Juppel.	M. Curieux, r. des Remparts-d'Ainay, 16.	Maçonnerie, M. Favre, à Irigny; charpente, M. Doublier, rue Bellecombe, 58; plâtrerie, M. Perrol, à Irigny; menuiserie, M. Hatton, quai Fulchiron; zinguerie, M. Nitard, à Irigny; pierre dure, M. Bioussy, à Trept; estaiillage, M. Armand Michaud; sculpture, M. Masson, rue Bugeaud, 127; carrelages cristal-émail, M. J. Mouton, rue Childebert, 20. — <i>Intérieur</i> .
<i>Caluire</i> . Villa. M. J. Hétiér, à Mesney (Jura).	M. Curieux, rue des Remparts, 16.	Maçonnerie, M. Plancoulaine, à Caluire; charpente, M. Bennet, à Saint-Clair; menuiserie, M. Baleyve, rue Garibaldi, 132, Lyon; plâtrerie, M. Gros; persiennes, M. Gilardi. — <i>Intérieur</i> .
<i>Fontaines-s.-Saône</i> . Etablissement de bains et lavoir public. M. Orcei, Fontaines.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, M. Lebraud, à Fontaines-sur Saône. — <i>Couverture</i> .
<i>Collonges</i> . Villa. M. J.	M. Beutter, 17, rue Sully.	Maçonnerie, M. Pays; charpente, M. Benassy; plâtrerie-peinture, M. Joussier; zinguerie, M. Claudinon; mosaïque, MM. Bertin et Cie, avenue de Saxe, 223.
<i>Sainte-Foy-les-Lyon</i> . Villa. M. Giraud.	M. Curieux, r. des Remp.-d'A., 16.	Maçonnerie, M. Vincent; charpente, M. Lamoret, à Sainte-Foy; menuiserie, M. Poizat, à Sainte-Foy; plâtrerie-peinture, MM. Schmitt et Martinaud, à Sainte-Foy; ciment, M. Dusselier; serrurerie, M. Caillaud, à Sainte-Foy; pierre dure, M. Touvier, à Oullins. — <i>Intérieur</i> .
<i>Sainte-Foy-les-Lyon</i> , Villa. — M. Martin.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. Desbozof; serrurerie, M. Brunard; charpente, M. Chapelle; menuiserie, M. Secret, place de la Platière, 3; peinture-plâtrerie, M. Salin, rue de l'Hôtel-de-Ville, 48; ciments, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84; chauffage, M. Colombier, rue des Tuileries, 24; zinguerie, M. René, rue St-Joseph, 3; vitrerie, M. d'Alexandri, rue St-Joseph, 44; céramique décorative, M. Mouton, rue Childebert, 20. — <i>Intérieur</i> .
<i>Ste-Foy-les-Lyon</i> . 3 villas. MM. S. P., P. M., J. P.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Chemin, rue Sébastopol, 72; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 64. — <i>Couverture</i> .
<i>Sainte-Foy-les-Lyon</i> . Villa. M. G.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, MM. Jeannetaud et Bourdeix, 66, rue Sébastopol; charpente, M. Paret, 64, rue Sébastopol. — <i>Terrassements</i> .
<i>Villefranche</i> , r. de Frans. Usine, maison et bureaux, MM. Journé et Cie, Paris.	M. Blein, 74, cours de la Liberté.	Entrepreneur général, M. Arnaud, rue de Thizy, à Villefranche (Rhône). — <i>Intérieur</i> .
<i>La Tour-du-Pin</i> . Villa et dépendances. M. le docteur Fontanelle.	M. Beutter, 17, rue Sully.	Maçonnerie, M. Cuzin; charpente, M. Thévenon; serrurerie, M. Alexandre; menuiserie, M. Vittoz; ciments, M. Prudhomme; peinture-plâtrerie, M. Pascal.
<i>La Tour du-Pin</i> . Villa. M. Margotton.	M. Beutter, 17, rue Sully.	Entrepreneur général, M. Cuzin, entrepreneur de maçonnerie.
<i>Blandin (Isère)</i> Pavillon de de chasse. M. Baloffet.	M. Beutter, 17, rue Sully.	Maçonnerie, M. Vittoz; charpente, M. Bertholon; zinguerie, M. Dumoulin; couverture, M. Clerc.
<i>Bourgoin</i> . Habitat. et usine. M. C., à Lyon.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Entrepreneur général, M. Taithe, à Lyon, rue de la Villette; charpente, M. Mermet, à Bourgoin; menuiserie, M. Boudart, chemin de Bellecombe; plâtrerie, M. Gabbio, rue Royale, 11; ferblanterie, M. Clapissou, rue Vendôme, 224; décoration, M. Flachet, rue Vendôme, 197.
<i>Meyrie (Isère)</i> . Villa. M. Bise.	M. Boistard, rue Servient.	Maçonnerie, M. Brissaud, à Meyrie; charpente, M. Mermet, à Meyrie; carrelages, M. J. Mouton, rue Childebert, 20. — <i>Couverture</i> .
<i>Sainte-Foy-Saint Sulpice (Loire)</i> . Bâtiment d'habitation. MM. Dupuis frères.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	M. Gatier, à Boen (Loire), entrepreneur général. — <i>Fouilles</i> .

BIBLIOGRAPHIE

Recueil de serrurerie d'art ancienne et moderne du XI^e au XIX^e siècle, appliquée à l'architecture et au mobilier par G. BERNARD et fils, architectes. 1 volume gr. in-folio, 80 planches. Prix : 80 francs. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Le Recueil de serrurerie d'art ancienne et moderne est spécialement destiné aux applications que peuvent en faire l'architecture et le mobilier. L'ensemble des documents reproduits va du XI^e au XIX^e siècle, en insistant particulièrement sur les belles époques de l'art de la ferronnerie.

Cet ouvrage, qui contient 80 planches de grand format, renferme une énorme diversité de matériaux qu'il nous est impossible d'énumérer. Il peut rendre de grands services aux architectes, aux entrepreneurs, aux ferronniers d'art. Il constitue pour tous un bel ouvrage de bibliothèque vraiment curieux et plein d'utiles et charmantes leçons de choses.

Nous nous chargeons de procurer cet ouvrage à nos abonnés et lecteurs.

RÉGIE D'IMMEUBLES

VENTE ET LOCATION
DE VILLAS

MAISONS

TERRAINS, ETC.

P. FUZIER-PERRIN

59, Route de Paris, LA DEMI-LUNE

LYON
PHOTOGRAPHIE VICTOIRE

AU PREMIER

22, Rue Paul-Chenavard, 22

Photographies de groupes. — Photographies industrielles.
Photographies de chantiers et d'usines.

SIX MÉDAILLES D'OR

Hors Concours. — Membre du Jury, 1894.

COURS OFFICIEL DES MÉTAUX

— DROITS D'ACCISE EN SUS —

		les 100 kil.
Cuivre en lingots affiné	150 »	160 »
— en planche rouge	192 50	197 50
— — — jaune	157 50	167 50
Etain Banca en lingots	317 50	320 »
— Billiton et détroits en lingots	312 50	315 »
Plomb doux 1 ^{re} fusion en saumon	34 50	35 50
— ouvré : tuyaux et feuilles	38 50	39 »
Zinc refondu 2 ^e fusion	43 »	45 »
— laminé en feuilles, Vieille montagne	60 »	61 »
— — — Autres marques	58 »	60 »
Nickel brut pour fonderie	475 »	500 »
— laminé	575 »	600 »
Aluminium brut pour fonderie	375 »	400 »
— laminé	475 »	550 »
Fer laminé 1 ^{re} classe	19 50	» »
Fer à double T, AO	21 50	» »
Tôle ordinaire, 3 millimètres et plus	23 50	» »
Mercure	700 »	750 »

AVIS

Nous prions Messieurs les Abonnés de prendre note de la date d'expiration de leur abonnement mentionnée sur l'étiquette d'envoi du Journal, afin de nous faire parvenir en temps utile le montant de leur renouvellement.

Tout abonnement qui n'a pas été dénoncé avant son échéance ou dont les exemplaires ne nous ont pas été retournés, après cette date, continue de droit, et le montant en est entièrement exigible d'avance.

SPECTACLES

Grand-Théâtre. — Mardi, *Orphée*.

Théâtre des Célestins. — Mardi et jours suivants, *le Billet de logement*, qui s'annonce comme un des plus gros succès des Célestins.

Théâtre de la Scala. — Tous les soirs, *les Cloches de Corneville*, supérieurement interprétées par Mlles Peltier et Renée Cander, MM. Deshaïrs, Léry et Lacam.

Casino. — Pour trois représentations seulement, Mlle Ida Fuller.

Horloge (cours Lafayette, 137). — Tous les soirs, la spirituelle revue, *Pst!... Y a du feu!* qui arrivera certainement à la centième.

Théâtre de l'Eldorado. — Tous les soirs, *le Tour du Monde d'un Enfant de Paris*.

Société Lyonnaise des Beaux-Arts. — Salon de Bellecour, ouvert tous les jours et le soir jusqu'à 10 heures.

Barnum et Bailey, parc de Bonneterre, la plus extraordinaire exhibition du monde entier.

L'Imprimeur-Gérant : ALEXANDRE REY.

Lyon. — Imprimerie A. REY, 4, Rue Gentil. — 20470

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

CARREAUX EN CIMENT

VIVE A. DEMOLINS, Fabrication de Carreaux en Ciment, Usine, 85, rue Claudia, Montchat, station Cours Eugénie, tramway de Bron.

PRODUITS REFRACTAIRES & GRÈS

PROST ET PICARD à Givors (Rhône). Cornues à Gaz. Produits réfractaires et Briques rouges. Tuyaux en grès vernissés pour conduites d'eau et assainissement. Téléphone.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, tableaux, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Serin, 5, LYON

SABLE. — Chevrot et Deleuze, 64, rue de Marseille. — Dragage à vapeur sur le Rhône. Sable, Gravier, Cailloux roulés.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Chaux hydrauliques et Ciments. Carreaux de Verdun.

PERRUSSON FILS & DESFONTAINES. — Fabrication générale de tous les produits céramiques employés dans la construction, Dépôt général, 85 quai Pierre-Scize à Lyon.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Spécialité de tuyaux en terre cuite et en grès pour conduite d'eau et pour Bâtimens. Seuls représentants à Lyon de la C^e des Grès Français de l'Oullilly-sur-Saône.

CIMENTS, CHAUX, PLATRE, BITUME & PAVÉS

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

CHAUX ET CIMENTS. — Chevrot et Deleuze, 64, rue de Marseille. — Seuls concessionnaires des Ciments Vicat pour le Rhône et la Loire, ainsi que des Usines de Treppe (Isère); du Val d'Amby (Isère). Seuls vendeurs des Chaux de Cruas (Valette-Viallard) succursale à Saint Etienne (Loire); Saint-Fons (Rhône).

PEINTURE & PLATRE

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, — Lyon. — Fabrication de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun.

CHEVROT ET DELEUZE, 64, rue de Marseille, Lyon — Plâtres de Savoie, de l'Isle, de Bourgogne, de Paris; à mouler, à enduire. Albâtre. Laites suisses. Briques pleines et creuses. Seuls vendeurs des Plâtres de Savoie de la Société des Plâtriers du Sud-Est et des Plâtres de l'Isle (marque Poulet). Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; St-Fons, 9, quai St-Gobain

CERAMIQUE

PRODUITS CERAMIQUES, PROST FRÈRES, fabricants à la Tour-de-Saivagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy, 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence, etc. — Succursale à Saint-Etienne, rue de Roanne, 22.

PRODUITS CERAMIQUES. — Chevrot et Deleuze, 64, rue de Marseille. — Dépositaires des Tuileries de Roanne, Sainte-Foy-l'Argentière, Bourgogne et Saint-Vallier. Spécialité de Boisseaux pour cheminées. Tuyaux en grès. Fabrication de tuyaux en poterie pour bâtiments et conduites d'eau. Carreaux de Marseille, de Verdun. Plâtres en ciment à prix réduits qualité exceptionnelle. Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; Saint-Fons, 9, quai Saint-Gobain.

PERRUSSON FILS & DESFONTAINES. — Céramique pour décoration architecturale. Dépôt 85, quai Pierre-Scize, Lyon.

G^{DE} TUILERIE MÉCANIQUE
 DE J. DEBERNARDY
 Fondée en 1830 Moirans (Isère)
A. DESPAGNET
 Ancien Directeur des Tuileries de Montchanin
 et Sainte-Foy-l'Argentière
 SUCCESEUR

Fabrication exclusivement en pâte molle
 et en terre lavée de tous produits en terre cuite
 pour Batiments

Tuiles, Briques et tous Accessoires
 de Couvertures émaillées en toutes couleurs

Représentant à Lyon : **M. J. MOUTON**
 ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DE CARRELAGE
20, Rue Childebert, 20

SERRURERIE ARTISTIQUE
 Grilles, Portails, Balcons, Rampes, Serres
 Bâches, Ciels-ouverts, Croisées en fer,
 Ponts et Kiosques.



MARQUISES, VERANDAHS
 Volières, Tonnelles, Clôtures légères, Bordures,
 Entouragea, Piquets fer pour la Vigne.

MEUBLES DE JARDINS ET CAFÉS

EMILE RAOUX
 130, Cours Lafayette, Lyon
 Tarif adressé franco sur demande

A VENDRE
 202, rue Paul-Bert, centre industriel, à
 proximité de 2 lignes de Tramways, **USINE**,
 superficie 1200 mètres carrés, entièrement couverts,
 avec maison de trois étages sur façade pour bureaux
 ou appartements.
 S'adresser
 Usine **ROCHET & SCHNEIDER**
 57, chemin Feuillat. — LYON

ATELIER DE MENUISERIE A VAPEUR
 et de lumière électrique

Récemment installé, à louer dans de très bonnes conditions, entre Nice et Cannes, sans concurrent dans la région, à proximité de la gare et du port. — Pays de grandes constructions.
S'adresser Agence Fournier, Lyon, N° 765.

Demandez partout
 L.E
RHUM MARQUISAT
 Superior Quality
OLD RUM FROM JAMAICA PLANTATIONS

Le Rhum Marquisat se recommande tout spécialement aux gourmets par son arôme délicieux et la finesse de son goût.
 Le Rhum Marquisat ne craint pas d'être comparé aux meilleures marques lancées à ce jour.
 Le **Dépôt général**, 6, rue de Jussieu, LYON, tient des échantillons à la disposition de tout acheteur.

En vente dans toutes les bonnes Maisons de Liqueurs et d'épicerie fine

VILLE de GAP (Hautes-Alpes)
LOTÉRIE
 Pour la Construction d'un Musée à Gap
 (Autorisée par Arrêté ministériel du 3 octobre 1901)
CAPITAL : 200.000 Francs

Gros Lot : 20.000 Fr.

2 lots de	5.000 fr.	6 lots de	500 fr.
2 lots de	1.000 fr.	50 lots de	100 fr.

Au total : 40.000 francs de lots tous en argent

Tirage : le 7 Septembre 1902

UN FRANC LE BILLET

Joindre enveloppe portant adresse pour le retour, affranchie à 0.15 centimes par quatre billets.

On trouve des billets dans toute la France, chez les principaux débitants de tabac, libraires etc. et à l'**Agence Fournier**, concessionnaire général, 14, rue Confort, 14, LYON, ainsi que dans toutes ses succursales.

REMISE IMPORTANTE AUX MARCHANDS

TRAVAUX DE VITRERIE EN TOUS GENRES
 Pour la Ville et le Dehors
 Maison **GUITTA Fils**

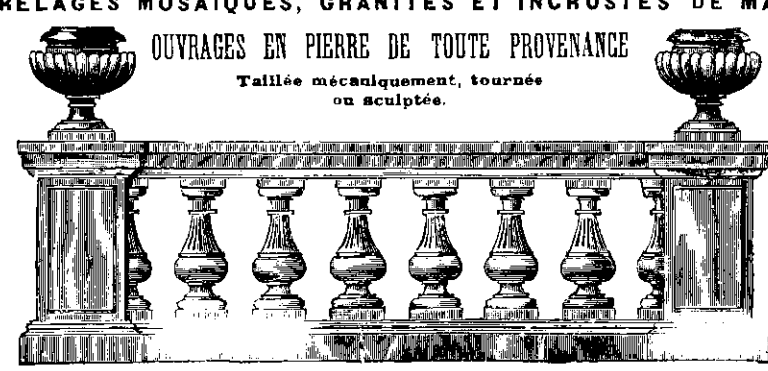
FATOU-GUITTA
 SUGGEREURS
 Rue de Savoie, 12, et place des Célestins, 2

GROS VERRES A VITRES DÉTAIL
 Verres du Nord, Verres de Couleurs
 Tuiles en Verre. Dalles pour sous sol, Verres striés et losanges de Saint-Gobain
 Verres anglais et Vitraux d'appartement

F. LAUZUN & C^{IE}
BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE
 Taillés mécaniquement, tournés ou sculptés.



ALUSTRADES à partir de 10 francs le mètre courant

BALUSTRADES à partir de 10 francs le mètre courant

Envoi franco de l'Album

DEMANDEZ DANS TOUTES LES ÉPICERIES
 LES *Biscuits Vanillés*
L. ROCHE
 Qualité supérieure, goût exquis
 Se conserve indéfiniment

PRIX RÉDUIT

DÉPOT GÉNÉRAL
 pour le département du Rhône
 6, RUE DE JUSSIEU, LYON